

Le Canada et le programme international de recherche sur l'énergie

Le ministre de l'Environnement, M. Len Marchand a annoncé dernièrement qu'à la suite d'un accord signé à Tokyo le Service canadien des forêts d'Environnement Canada collaborera avec des organismes à vocation commune d'autres pays signataires afin de mettre en valeur la biomasse forestière en tant que source d'énergie.

Par "biomasse", on entend ici des matières végétales et des déchets industriels, ainsi que les déchets d'exploitation forestière et les produits forestiers cultivés pour produire de l'énergie.

Le Canada a signé l'accord avec l'Agence internationale de l'énergie (AIE) de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE). Cet accord prévoit la mise en commun des résultats des recherches, la coordination de programmes nationaux relatifs à la biomasse et la réalisation de projets de recherche et développement et de démonstration.

Les autres pays signataires sont les États-Unis, la Belgique, la Suède et l'Irlande. Tous ont élaboré des programmes dont le Canada pourra tirer des informations utiles. Réciproquement, le programme de recherche et développement et de démonstration en matière d'exploitation de la biomasse, que le Service canadien des forêts a mis sur pied et auquel il a affecté \$1,15 million cette année, pourra intéresser les autres pays.

L'accord sur la biomasse forestière est l'une des quatre ententes sur l'énergie que l'ambassadeur du Canada, M. Bruce Rankin, a signées au nom du ministre de l'Environnement, M. Len Marchand, et du ministre de l'Énergie, M. Alistair Gillespie, marquant ainsi l'association continue du Canada avec l'Agence internationale de l'énergie.

Le gouvernement fédéral étudiera aussi d'autres types de biomasse qui ne sont pas prévus au programme de l'AIE. Selon une étude faite pour le compte du ministère de l'Environnement et du ministère de l'Énergie, des Mines et des Ressources, une industrie fondée sur la production d'un liquide combustible (méthanol) à partir de la biomasse forestière pourrait apporter des avantages économiques importants pour le Canada. Les conclusions de l'étude font ressortir qu'il serait possible d'utiliser du méthanol sur une grande échelle.

Accent mis sur l'éducation au dernier congrès des Franco-Colombiens



La présidente de la Fédération des Franco-Colombiens, Mme Christine Bajart, fait le point.

Le trente-neuvième congrès de la Fédération des Franco-Colombiens (FFC) s'est tenu à Vancouver du 20 au 22 mai. Cent délégués et 50 observateurs y ont participé.

Dans l'assistance, l'on notait la présence du maire de Vancouver, M. Jack Volrich, du ministre de l'Éducation, M. Pat McGeer, du président de l'Association canadienne d'éducation de langue française, M. le juge Alfred Monnin, de St-Boniface (Manitoba), et du président de la Fédération des francophones hors Québec, M. Donatien Gaudet (à qui a succédé depuis M. Paul Comeau.)

Comme l'a déclaré Calixte Duguay, chanteur-compositeur acadien qui a donné un spectacle lors du congrès, le simple fait de venir montre l'enthousiasme qui anime les francophones de Colombie-Britannique pour leur cause commune.

Cependant, les délégués n'étaient pas

là seulement pour faire acte de présence et renouer de vieilles amitiés. Ils étaient venus surtout pour discuter de questions importantes, en particulier de l'éducation en français.

Des différents ateliers (politique-juridique, éducation, culture, social-communication, économie) sont ressorties plusieurs recommandations dont les principales sont: que l'on prépare un inventaire des entreprises, commerces, spécialistes et hommes d'affaires francophones; que l'on fasse des pressions auprès du premier ministre de la province, M. Bennett, afin que les francophones aient le droit de passer leur permis de conduire en français; que la FFC fasse un inventaire des adresses utiles francophones en Colombie-Britannique et qu'elle le distribue dans les centres francophones et anglophones, que Radio-Canada mène un sondage qui déterminerait les intérêts des auditeurs et qu'elle change ses programmes en fonction des résultats; qu'une plus grande place soit donnée aux nouvelles locales dans la programmation de la télévision française de CBUFT.

A l'issue du banquet de clôture, trois personnes ont été honorées pour leur contribution à la cause francophone et ont reçu des diplômes "de fidélité"; il s'agit de: M. Hubert Gauthier, directeur général de la Fédération des francophones hors Québec, Mme Blanche Lambert, fondatrice du Cercle Molière, troupe de théâtre de St-Boniface, et M. l'abbé Nestor Therrien, ex-président de la FFC.

(D'après un article paru dans le *Soleil de Colombie*, quotidien de langue française de Vancouver.)



Vue partielle de l'assistance au cours d'une des séances.